

# normandie ● 3

## caen • alençon • avranches • cherbourg

### Compte rendu de l'instance de proximité 11 avril 2022



**Présents pour la direction:** Frédéric Soléra, Maud De Bohan, Mickael Goavec, Fanny Ausina-Defosse, Virginie Depond, Christophe Miguel, Laurence Agatensi.

**Présents RP:** Jean-Yves Gélébart, Sabine Daniel, Stéphanie Desgranges, Carole Lefrançois.

#### Point 1. CSSCT

##### La veille locale à Caen.

Un appel aux volontariats a été fait. 3 personnes se sont portées volontaires. Une prochaine réunion de cette veille locale pourrait se tenir avant l'été.

Concernant la couverture de la mutuelle lors de la prise de congés exceptionnels. La direction précise que la mutuelle est suspendue pendant une période de congés non rémunérée. Le salarié peut demander le maintien de sa couverture santé, en prenant en charge la totalité des cotisations, part salariale et patronale. Pour une prise de congés sur le CET, le contrat n'étant pas suspendu, la mutuelle reste active.

##### Le bilan 2022 de la psychologue du travail à Caen.

La Normandie est le premier site du Réseau France 3 où il y a eu le plus d'entretiens : 91 au total. Les principales thématiques abordées lors de ces entretiens sont les conflits entre collègues (22%) , la charge de travail (11%), les problèmes familiaux et la parentalité (10%). Depuis janvier 2022, un dispositif d'accompagnement psychologique des salariés de France Télévisions, pour prévenir les risques professionnels est assuré par ACCA en coordination avec la Direction de la Santé et Qualité de Vie au Travail. Il existe deux lignes de téléphone, accessibles 24h/24 et 7j/7.

**Le 0800 730 870 pour les salariés et le 0800 730 875 pour les managers, RH et RP.**

## Point 2. Antenne

---

### Le projet Tempo

Le projet va entrer dans une nouvelle phase. Il sera à l'ordre du jour du CSE central qui se tient les 12 et 13 avril prochain. La direction a confirmé le renforcement d'au moins 60 ETP pour le réseau. Impossible de savoir la future répartition de ces moyens supplémentaires. Elle sera faite par la direction du réseau en fonction des besoins et des différentes dotations des antennes. La mobilité interne sera prioritaire, de même que les reconversions.

Tempo sera mis en place le 4 septembre, avec quels moyens en Normandie ? Impossible de le savoir à ce stade. En attendant, les cadres de Normandie (à l'exception de la coordinatrice régionale Numérique) seront en séminaire le 3 mai pour sortir une feuille de route, qui servira de base aux deux groupes de travail qui vont être constitués par antenne. Deux à Caen et deux à Rouen. Un appel à candidatures va être lancé. Des journaux tests vont être faits les 23 et 24 mai à Rouen. Il s'agit de tester la partie technique uniquement. D'autres sont prévus à Caen et Rouen, à des dates non encore fixées.

### Modules web santé

9 enregistrements sont déjà en boîte. Un pilote semble donner satisfaction à la direction de l'antenne. D'autres modules vont être tournés en juin. Ces modules web/santé de 2 minutes (les solutions des territoires sur la thématique des déserts médicaux) devraient être publiés en juillet et août sur notre site internet.

## Point 3. Emploi/Formation

---

Une consultation est en cours sur le poste d'administrateur réseau. 2 candidats externes ont été reçus. Un candidat semble avoir convaincu et sa candidature devrait être présentée au COCA du mois d'avril.

### Les contrats d'alternance

Sur les postes d'alternance à la rentrée de septembre, il y aura un poste de journaliste/numérique (tuteurs PM Puaud et David Frotté), un éditeur/web (tuteurs Laurence Agatensi et Jonathan Pasqué) et un vidéo (tuteurs Anthony Pineau et Thomas Tourbier).

### Bilan des départs dans le cadre de l'accord RCC

A la demande des représentants du personnel, la direction a fait un point sur les départs dans le cadre de l'accord RCC. En 2019, Nathalie Valin (non remplacée), Jöel Hamard (remplacé), Isabelle Bouchery (remplacée) et Remi Mauger (pas remplacé). En 2021, Caroline Disbeaux (remplacée). En 2022, Arnaud Chorin (pas remplacé), Eric Ruchman (pas remplacé), Regis Tarrieu (remplacé), Patrick Mertz (pas remplacé) et Claude Leloche (remplacé en 2023).

## Point 4. Marché de l'établissement

---

### Les mesures NAO

Une note d'information générale précisant l'ensemble du dispositif, mesures collectives, individuelles, CET, intéressement a été diffusée aux salariés. Les mesures individuelles devraient être sur les bulletins de salaire de juin.

Le CET est limité à 5 jours et sa monétisation à 8 jours. Les tickets restaurants passent de 8 à 10 euros en avril. Sur l'abonnement transports en commun/vélo, la part de l'employeur augmente de 10% et le forfait mobilité passe de 400 à 510 euros.

## Point 5. IMG

---

### Point sur le parking à vélo

Nous aurons d'ici 3 semaines une première ébauche du projet du parc à vélos. Ce sera un parc fermé, pas de stationnement sur deux niveaux, des supports à vélo classique, une structure semi couverte d'une capacité supérieure à 30 vélos.

## Prochaine réunion de l'instance de proximité le 9 mai 2023

---

N'hésitez pas à adresser vos questions à Jean-Yves.

Vos élus FO de proximité : **Jean-Yves Gélébart, et Marc Michel-Dherissart.**